

## N-Calédonie : "Il faut renouer rapidement le dialogue", selon la mission du Sénat



Geoffroy Van der Hasselt / AFP

**N**ouméa, France | AFP | mardi 28/06/2022 - Le dialogue entre l'État, les non-indépendantistes et les indépendantistes doit "être renoué rapidement" alors que la Nouvelle-Calédonie doit se doter d'un nouveau statut après trois référendums, qui ont rejeté l'indépendance, ont déclaré mardi les rapporteurs d'une mission d'Information du Sénat.

"Il faut que le dialogue se noue rapidement sur tous les sujets et il faut aussi retrouver la confiance", a déclaré lors d'une conférence de presse, le sénateur Philippe Bas (LR).

Dans le cadre d'une mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, M. Bas, François-Noël Buffet (LR), président de la commission des Lois, et Jean-Pierre Sueur (PS) achevaient mardi un déplacement de cinq jours dans l'archipel, au cours duquel ils ont eu des entretiens avec l'ensemble des autorités politiques, économiques, religieuses, syndicales et culturelles.

Le mission doit rendre son rapport à la rentrée.

"Nous avons beaucoup écouté, c'est l'objectif que nous nous étions fixés. L'enjeu était, dans un climat de tension et d'inquiétude, de reconstruire un lien de confiance entre les acteurs, dont le Sénat", a de son côté indiqué M. Buffet.

Le troisième et dernier référendum sur l'indépendance de l'accord de Nouméa (1998), le 12 décembre dernier, a soulevé la polémique suite au refus des indépendantistes kanak de prendre part au scrutin dont ils réclamaient le report, en raison de la crise sanitaire.

Le vote, qui marque l'aboutissement de l'accord de Nouméa, a été remporté haut la main (96,5%) par les partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, mais le FLNKS conteste sa légitimité et accuse l'État d'être "partisan". La coalition indépendantiste a rappelé mardi dans un communiqué qu'elle réclame des discussions "bilatérales avec l'État qui concerneront uniquement le transfert des compétences régaliennes".

En juin 2021 à Paris, avant la controverse sur la date du référendum, le ministre des Outre-mer de l'époque, Sébastien Lecornu, avait annoncé "l'organisation avant juin 2023 d'un référendum de projet" sur les nouvelles institutions de la Nouvelle-Calédonie afin de baliser la suite de l'accord de Nouméa.

Sur Twitter, Élisabeth Borne, Première ministre, a indiqué dimanche que l'État "dans l'esprit de la déclaration du 1er juin, ouvrira le dialogue avec l'ensemble des partenaires (calédoniens) dans les prochaines semaines".

**le Mardi 28 Juin 2022 à 05:31 | Lu 450 fois**

Source :  
<https://www.tahiti-infos.com>